

Anzy-le-duc : Mgr Rivière dit non aux vitraux contemporains

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Art sacré](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 25 janvier 2016



Sollicité par un mécène qui voulait faire grimper la cote de ses oeuvres, la maire de la petite bourgade de Saône-et-Loire d'Anzy le duc, a du renoncer au projet. La levée de boucliers des locaux, habitants et militants, défenseurs du terroir et de l'art sacré, ont eu raison du projet. La Direction régionale des affaires culturelles défendait le projet, mais c'est la Commission d'art sacré de l'évêché, affectataire des lieux, qui avait le dernier mot. Mgr **Benoît Rivière** aurait pu se laisser convaincre par l'art bobo-parisien, comme certain de ses confrères du sud de la France. dans son atelier parisien. Mais face à la résistance des chrétiens, l'évêque a préféré suivre son troupeau et a déclaré avec bon sens :

Pour un chrétien la lumière sur le monde vient de Jésus Christ. Pas des étoiles ou des planètes. Un vitrail doit être traversé par l'image du Christ ressuscité

L'artiste voulait des ronds, des silhouettes pour

« montrer la présence des hommes dans l'église. Ce sont eux qui donnent la lumière, qui réfléchissent. Je voulais évoquer le mystère et l'énigme qu'est la question de notre propre existence. Rappeler, sans provocation, que les hommes ont inventé les dieux ».

L'artiste **Gérard Fromanger** révèle

« Tout le monde était d'accord. Sauf l'évêque et le curé qui n'ont pas été consultés. Je le regrette, mais ce n'était pas mon boulot. Ils ont raison de se révolter de ça d'ailleurs, c'est une erreur ».

« Avec le maire, nous avons convenu de construire, dans une salle de réunion, une maquette d'église dans laquelle serait fixée une ébauche des vitraux pour donner une vraie idée. La discussion était prévue ».

La sortie des photos avant l'heure a stoppé net l'initiative. Stéphanie Bignon et Elisabeth de Malleray, pour l'association [Terre et Famille](#), qui ont bataillé pour la sauvegarde de ce patrimoine, se réjouissent :

Le projet de nouveaux vitraux pour l'église d'Anzy le Duc est abandonné. Selon le maire, si un nouveau projet devait voir le jour, les vitraux du chœur ne seraient pas remplacés. La bataille est remportée alors que rien, à l'automne 2015, ne laissait entrevoir une chance de faire reculer un projet proposé par des personnes trop discrètes pour être honnêtes. Ceci doit nous donner confiance. La bataille d'Anzy est emblématique, serait-elle un des signes du « retournement »... ?

L'artiste imposé par le mécène avait clairement décidé que son œuvre n'était pas compatible avec la Sainte Croix du vitrail du chœur. Le combat pour le maintien de la croix était bien celui qu'il fallait mener. La Croix a protégé Notre Dame de l'Assomption !

Que le courage des défenseurs de l'église d'Anzy attire l'inimitié de ses ennemis est

prévisible mais il serait douloureux et regrettable que des représailles puissent venir de ceux dont on espère le soutien.

La Sainte Croix nous protège si dans un geste ancestral nous n'avons pas peur de la brandir pour éclairer le monde.